

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 27 septembre 2016	Heure 12h11	Numéro 16.367	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe libéral-radical

Titre : Qu'en est-il du devoir de réserve ?

Contenu :

Plusieurs parents d'élèves, et dans des cercles scolaires distincts, ont rapporté des informations excessives et partisans faites à leurs enfants dans le cadre du mouvement de contestation qui oppose les enseignants au Conseil d'État.

Sans préjuger du bien-fondé des revendications des enseignants ni porter atteinte à leur droit de grève, et bien conscient qu'il s'agit probablement de l'agissement d'une très faible minorité, ce type de comportement reste inacceptable pour notre groupe.

Le département a-t-il redonné des consignes strictes au corps enseignant sur l'impératif devoir de réserve ?

Réponse écrite demandée : ☐ Oui ☒ Non

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Olivier Lebeau

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :